

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 15 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi quinze décembre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, à la salle « Légion d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

Date de la convocation :

07 Décembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
26	19	19

Sous la Présidence de M. ENGRAND Olivier, Président du S.I.T.U.S

<p><u>Présents :</u> Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme COUPEY Sylvie, Mme DENUNCQ Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme LALUC Sylvie, Mme LEMAITRE Béatrice, Mme MARTIN Nathalie, Mme VANCLEF Carine, Mr BOBIN Franck, Mr CHATELAIN Jackie, Mr CHOQUENET Vincent, Mr COUTEAU Jean-Marie, Mr D'HIVERS Gérard, Mr ENGRAND Olivier, Mr PHILIPON Vincent, Mr WALLE Dominique, Mr DESUMEUR Alex, Mr MADIOT Claude, Mr ROUTIER Thierry</p>
<p><u>Secrétaire de séance :</u> Madame BILLECOQ Elisabeth</p>

<p>Installation au Comité Syndical du S.I.T.U.S d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant conformément aux statuts du Syndicat (mixte) Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais.</p>	<p>Rapport</p>
	<p>N°2</p>

La commune de CHAUDUN a procédé à une nouvelle élection pour désigner son délégué titulaire et son délégué suppléant au Comité syndical conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts du S.I.T.U.S.

Il a été élu comme délégué titulaire au SITUS pour représenter la commune de CHAUDUN au Comité syndical du S.I.T.U.S, Madame Carine VANCLEF et comme délégué suppléant, Madame Blandine BAES.

Aussi, ce jour, il est procédé à leur installation au sein du Comité Syndical du SITUS.

Avis favorable du bureau syndical.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 002-250204120-20201215-16122020_1-DE

DELIBERATION

Conformément à l'article 8 des statuts du Syndicat (mixte) Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS), comme délégué titulaire au SITUS pour représenter la commune de CHAUDUN au Comité syndical du S.I.T.U.S, Madame Carine VANCLEF et comme délégué suppléant, Madame Blandine BAES.

Et ont signé au registre les membres présents,

Affiché, le 16 décembre 2020
Pour extrait conforme,

Le Président,

Olivier ENGRAND

